



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016

Délibération N°2016/129
Date de convocation : 11 OCTOBRE
Nombre de conseillers en exercice : 77



L'an deux mille seize, le 17 octobre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle Polyvalente de LIGNY-EN-CAMBRESIS, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Bethencourt
Bevillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (58 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Vincent WAXIN	Jean-Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Nathalie GAVE	Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT
Gérard LENOBLE	Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC	Gérard FILLION (S)	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Liliane RICHOMME	Alain RIQUET
Martine THUILLEZ	Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK
Alain GOETGHELUCK	Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER
Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Joëlle MANESSE	Joseph MODARELLI	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAINNE	Pascal LEVEQUE
Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART	Laurence RIBES
Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Stéphane JUMEAUX
Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET
Chantal WAYEMBERGE		

Membre(s) Excusé(s) (1) : Jean-Pierre RICHEZ

Membre(s) Absent(s) (6) :

Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Marie-Lise MARLIOT, Bruno MANNEL, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Henri QUONIOU.

Membre(s) ayant donné procuration (9) :

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Bernard POULAIN à Didier BONIFACE, Brigitte PRUVOY à Martine THUILLEZ, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Isabelle PIERARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ.

Véronique NICAISE est élue secrétaire de séance

N°2016/129 - CONSULTATION SUR LA DEMANDE DE D’AFFILIATION DE LA CC DU PAYS DE MORMAL AU SYNDICAT MIXTE DE L’ESCAUT / MODIFICATION DE STATUTS

Monsieur le Président informe l’assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) à sollicité son affiliation volontaire au Syndicat Mixte de l’Escaut.

Pour rappel, le Syndicat a été créé en mars 2014 dans le but de porter le SAGE de l’Escaut qui couvre un territoire de 248 communes.

Sur ce périmètre, seule, la CCPM n’avait pas adhéré au syndicat à sa création faute d’avoir la compétence SAGE.

Cette intercommunalité ayant pris la compétence (arrêté préfectoral du 02 juin 2016), le Comité Syndical a donc délibéré le 05 octobre 2016 afin d’accepter son adhésion.

Aujourd’hui, il convient donc à chaque collectivité et EPCI membre du syndicat d’accepter l’adhésion et la modification de statuts qui en découle.

La CCCC est donc sollicitée afin de délibérer sur ces deux points

L’avis de la CCCC doit être rendu dans un délais de 3 mois, à défaut il sera réputé favorable.

Monsieur le Président sollicite donc l’avis de l’assemblée sur cette demande.

ADOPTE A L’UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l’envoi en Sous-Préfecture
Le 20 octobre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 20 octobre 2016
Le 20 octobre 2016

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



SYNDICAT MIXTE DE L'ESCAUT

**A destination des commune et
intercommunalités adhérentes au
Syndicat Mixte de l'Escaut
(destinataire in fine)**

Dossier suivi par : Audrey LIEVAL
☎ : +33 (0)9 65 19 37 25
@ : contact@sm-escaut.fr

REÇU 10 OCT. 2016

Valenciennes, le 7 octobre 2016

Objet : Adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Mormal au Syndicat Mixte de l'Escaut

Messieurs les Présidents, Monsieur le Maire,

Le Syndicat Mixte de l'Escaut a été créé en mars 2014 dans le but de porter le SAGE de l'Escaut, qui couvre un territoire de 248 communes. Sur ce périmètre, seule la Communauté de Communes du Pays de Mormal n'a pas adhéré au syndicat à sa création, faute d'avoir la compétence SAGE.

Cette intercommunalité a pris la compétence (arrêté préfectoral du 2 juin 2016). Le Comité Syndical a donc délibéré le 5 octobre 2016 pour accepter l'adhésion de la CCPM.

Il convient aujourd'hui à chaque collectivité membre du syndicat d'accepter l'adhésion et la modification de statuts qui en découle. Par conséquent, je vous sollicite aujourd'hui afin que vous puissiez délibérer sur le sujet. Je vous rappelle que cet avis doit être rendu dans un délai de 3 mois. Dans le cas contraire, il sera réputé favorable. Pour autant, je vous demande d'inscrire cette délibération à l'ordre du jour de vos conseils au plus tôt.

Je vous prie également de transmettre votre délibération à mes services par courrier (adresse ci-dessous) ou par mail à contact@sm-escaut.fr.

Avec mes remerciement anticipés, je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, Monsieur le Maire, l'expression de mes plus sincères salutations.

**Le Président du Syndicat Mixte,
Georges FLAMENGT**